

BULLETIN D'ADHESION

UNION DEPARTEMENTALE DES CENTRES COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX D'ACTION SOCIALE D'ILLE-ET-VILAINE (UDCCAS 35)

Notice d'Information

L'adhésion à l'UDCCAS 35 ne peut s'effectuer qu'après votre adhésion à l'UNCCAS (*mode opératoire pour adhérer à l'UNCCAS en annexe 1*).

→ L'adhésion à l'UNCCAS

Les tarifs d'adhésion à l'UNCCAS sont les suivants :

Strate communale (Nombre d'habitants)	Montant de l'adhésion UNCCAS
Moins de 3 150 habitants	73,00 € (adhésion forfaitaire)
De 3 150 à 100 000 habitants	0,03435 € / habitant
Plus de 100 000 habitants	0,03866 € / habitant (plafonnement à 10 068 €)

→ L'adhésion à l'UDCCAS 35

Pour adhérer à l'UDCCAS 35, il est nécessaire de :

- renseigner le bulletin d'adhésion ci-après et le transmettre à l'UDCCAS 35 (*les coordonnées de l'UDCCAS 35 en annexe 2*)
- transmettre l'extrait de délibération de votre instance décisionnaire (Conseil d'Administration de CCAS/CIAS, etc.) stipulant votre adhésion à l'UDCCAS 35 (*modèle de contenu de la délibération en annexe 3*)

Ces deux documents sont à transmettre de préférence par e-mail à l'UDCCAS 35 :

Adresse postale UDCCAS 35 12, rue Pasteur 35240 Retiers	E-mail udccas35@gmail.com
---	---

L'adhésion à l'UDCCAS 35 est reconduite annuellement par tacite reconduction. Si l'instance décisionnaire (Conseil d'Administration de CCAS/CIAS, etc.) résilie son adhésion, elle s'engage à faire parvenir dans les plus brefs délais à l'UDCCAS 35 l'extrait de délibération stipulant la décision de résiliation de l'adhésion. De ce fait, l'établissement ne sera plus destinataire des informations de l'UDCCAS 35.

Concernant les tarifs d'adhésion à l'UDCCAS 35 (arrêtés lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 novembre 2021), à partir de 2022 :

Strate communale (Nombre d'habitants)	Montant de l'adhésion UDCCAS 35
Moins de 3 500 habitants	0,03 € / habitant
De 3 500 à 12 000 habitants	0,04 € / habitant
Plus de 12 000 habitants	0,05 € / habitant
	Plafonnement à 5 000,00 €

BULLETIN D'ADHESION
UNION DEPARTEMENTALE DES CENTRES COMMUNAUX ET
INTERCOMMUNAUX D'ACTION SOCIALE D'ILLE-ET-VILAINE (UDCCAS 35)
Association loi 1901

Structure

Nom de l'Etablissement :

Statut juridique (CCAS, CIAS, EPCI, etc.) :

Adresse :

N°	Voie
Code Postal	Ville

Téléphone :

--	--	--	--	--

E-mail :

	@
--	---

Nombre d'habitants :

Président(e)

NOM :

Prénom :

E-mail :

	@
--	---

Vice-Président(e)

NOM :

Prénom :

E-mail :

	@
--	---

Représentant titulaire du CCAS à l'UDCCAS 35

NOM :

Prénom :

E-mail :

Représentant suppléant du CCAS à l'UDCCAS 35

NOM :

Prénom :

E-mail :

Directeur-trice / Responsable

NOM :

Prénom :

E-mail :

☐ Le(La) Président(e) du CCAS déclare être adhérent à l'UNCCAS (Union Nationale des CCAS et CIAS).

Fait le :

A :

Signature, précédée du NOM, Prénom, de la fonction de l'élu(e) et cachet de l'établissement :